

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### D2. Transitions entre l'enseignement primaire et secondaire I

Sur la base de leurs moyennes annuelles en Français et en Mathématiques, 64% des élèves de 8P se trouvaient à la rentrée 2025 en 9e R3 (regroupement du cycle d'orientation [CO] à exigences scolaires élevées), 22% en 9e R2 (exigences moyennes) et 7% en 9e R1 (exigences élémentaires), les 7% restants se trouvant dans une autre situation (classe d'accueil, départ dans l'enseignement privé, départ du canton ou, plus rarement, redoublement de la 8P ou départ dans l'enseignement spécialisé). L'entrée en R3 concerne 68% des filles et 61% des garçons. C'est également le cas de 73% des francophones (pour 54% des allophones) et de 77% des élèves de milieu aisé (pour 46% des élèves de milieu modeste). Environ 190 élèves provenant de 8P ont bénéficié d'un transfert promotionnel durant le premier trimestre de la 9e et se trouvent dans le regroupement immédiatement supérieur au 31 décembre 2025 ; cela concerne 13% à 14% des élèves ayant débuté en R1 ou en R2.

**D**epuis la rentrée 2011, le cycle d'orientation (CO) est organisé en trois filières. À la fin de la dernière année de l'enseignement primaire (8P), l'orientation des élèves se fait dans les trois regroupements du CO (R1, R2 et R3, échelonnés selon des exigences scolaires croissantes, le regroupement 3 correspondant aux exigences les plus élevées). Celle-ci est déterminée en fonction des moyennes annuelles en Mathématiques et en Français (cette dernière étant doublée depuis la rentrée 2022, lorsque les deux disciplines, Français I et Français II, ont été remplacées par une discipline unique). Parallèlement, ce système d'orientation est soutenu par un dispositif de passerelles devant faciliter des réorientations en cours ou en fin d'année scolaire. Cela peut être pour un transfert promotionnel vers un regroupement plus exigeant avec un soutien scolaire spécifique, mais aussi un transfert sélectif vers un regroupement moins exigeant. Cette fiche réalise un point de situation concernant l'entrée en 9e après la 8P, ainsi que les réorientations dont un certain nombre d'élèves peuvent bénéficier durant le premier trimestre de la 9e.

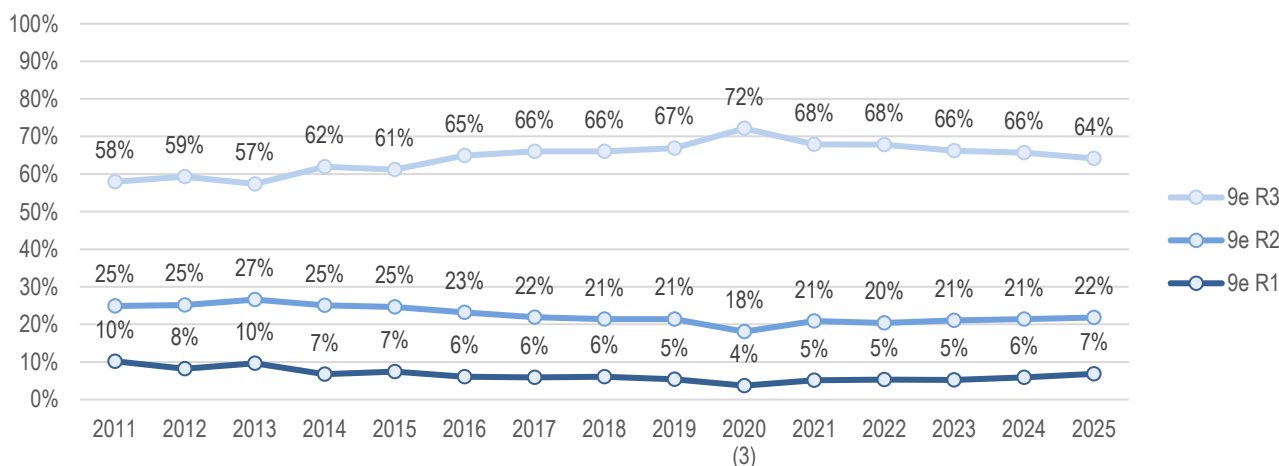
#### À la rentrée 2025, 64% des élèves provenant de 8P ont débuté le CO en 9e R3

L'orientation des élèves dans les différents regroupements du CO est déterminée par deux conditions :

- totaliser à la fin de la 8P un certain nombre de points avec les disciplines concernées (respectivement 9, 11.5 et 14 points pour les trois regroupements R1, R2 et R3) ;
- avoir une moyenne annuelle supérieure ou égale à un seuil fixé (respectivement 3, 3.5 et 4) dans chacune de ces disciplines (voir [Pour comprendre ces résultats](#)).

Depuis la mise en place de cette organisation au CO, la proportion d'élèves de 8P que l'on orientait dans le regroupement 3 avait régulièrement augmenté au fil des volées pour atteindre 72% à la rentrée 2020 (voir **D2.a**). Rappelons que les orientations décidées à la fin de l'année scolaire 2019-20 ont eu lieu dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19. Depuis ce pic, la proportion des élèves de 8P entrant en 9e R3 tend à diminuer alors que celle des orientations en R2 et surtout en R1 augmentent.

#### D2.a Situation à la rentrée scolaire<sup>(1)</sup> des élèves qui étaient en 8P<sup>(2)</sup> l'année précédente, 2011 à 2025



N.B. Le complément à 100% correspond aux élèves de 8P ayant principalement rejoint une classe d'accueil (3% en 2025), l'enseignement privé (2%) ou ayant quitté le canton à l'issue de la 8P (2%).

(1) Situation au 15 septembre de l'année en cours (N) pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1).

(2) Hors élèves ayant également une scolarité dans l'enseignement spécialisé en 8P.

(3) La rentrée 2020 fait suite à l'année scolaire 2019-20 marquée par la pandémie de COVID-19 avec la fermeture physique des écoles et l'école à distance à partir du mois de mars. Cela a eu un impact sur les orientations décidées en fin de 8P.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

À la rentrée 2025, sur la base de leurs moyennes annuelles en Français et en Mathématiques à la fin de la 8P :

- 7% des élèves sont dans le regroupement 1
- 22% dans le regroupement 2
- 64% dans le regroupement 3

Les autres élèves de 8P ont rejoint une classe d'accueil du CO (3%), l'enseignement privé (2%), ont quitté le canton (2%) ont redoublé ou ont rejoint l'enseignement spécialisé (au total 0,5%) (voir **D2.b**).

## D2.b Situation à la rentrée scolaire<sup>(1)</sup> des élèves qui étaient en 8P<sup>(2)</sup> l'année précédente, 2011, 2015, 2020 et 2025

	Rentrée 2011		Rentrée 2015		Rentrée 2020		Rentrée 2025	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Regroupement 1	427	10%	294	7%	158	4%	337	7%
Regroupement 2	1045	25%	976	25%	772	18%	1'073	22%
Regroupement 3	2431	58%	2'424	61%	3'084	72%	3'151	64%
Classes d'accueil du CO	45	1%	55	1%	108	3%	139	3%
Redoublement au primaire	39	0.9%	24	0.6%	12	0.3%	13	0.3%
Enseignement spécialisé	14	0.3%	8	0.2%	8	0.2%	8	0.2%
Enseignement privé	135	3%	107	3%	72	2%	103	2%
Autre situation <sup>(3)</sup>					1		10	0.2%
Départ <sup>(4)</sup>	60	1%	73	2%	59	1%	76	2%
<b>Total</b>	<b>4196</b>	<b>100%</b>	<b>3'961</b>	<b>100%</b>	<b>4'274</b>	<b>100%</b>	<b>4'910</b>	<b>100%</b>

N.B. L'ensemble des données 2011 à 2025 sont disponibles dans le classeur Excel D2 sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#).

<sup>(1)</sup> Situation au 15 septembre de l'année en cours (N) pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1).

<sup>(2)</sup> Hors élèves ayant également une scolarité dans l'enseignement spécialisé en 8P.

<sup>(3)</sup> Scolarité hors école, saut de classe.

<sup>(4)</sup> Pas de scolarité à Genève enregistrée dans la nBDS.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

À noter qu'à l'issue de la scolarité primaire effectuée dans l'enseignement public, on observe depuis plusieurs années le départ d'une centaine d'élèves environ vers l'enseignement privé, soit environ 2 à 3% des élèves de 8P. L'essentiel de ces départs vers le privé ne semble pas correspondre à une stratégie parentale face aux difficultés scolaires de leur enfant pour éviter une orientation dans un regroupement ne correspondant pas à leurs attentes (p. ex. R1 ou R2). En effet, près de 70% des départs vers le privé sont le fait d'élèves qui étaient admissibles en R3 en fin de 8P. Elles ou ils rejoignent en général des écoles offrant le plan d'études romand (PER) ou équivalent et parfois un enseignement plurilingue (voir fiche [D9. Transitions entre public et privé](#)).

### L'orientation après la 8P varie fortement selon le profil des élèves

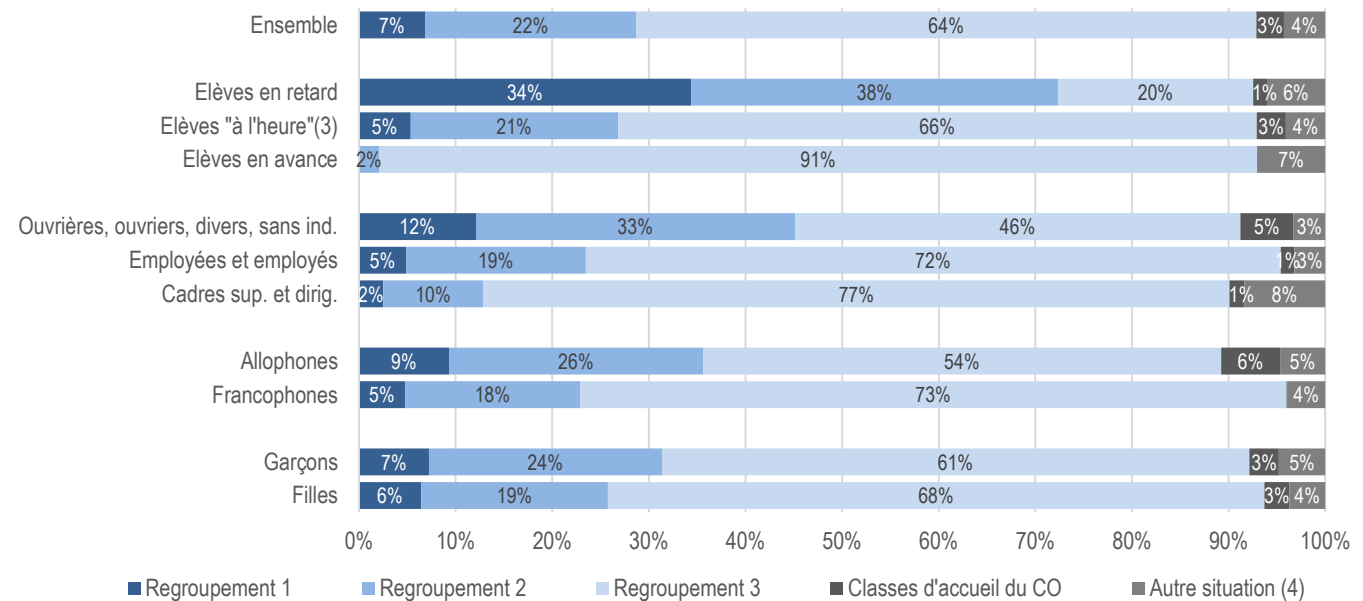
À la rentrée 2025, sur la base des moyennes annuelles qu'elles ont obtenues en Français et Mathématiques en 8P, 68% des filles sont entrées dans le regroupement le plus exigeant du CO (R3). Les garçons sont un peu moins nombreux à rejoindre ce regroupement (61%), ces derniers étant, à l'inverse, majoritaires dans les deux autres regroupements (R1 et R2).

La fréquentation des différents regroupements varie assez fortement selon l'origine socio-économique des élèves : 46% des élèves de milieu modeste entrent ainsi en R3, contre 72% des enfants d'employées ou d'employés, et 77% des élèves des milieux aisés (voir **D2.c**). On observe de la même manière que la réussite des élèves de 8P varie selon le milieu social (voir fiche [F2. Compétences des élèves en fin de 8P](#)).

La première langue parlée à la maison donnant elle aussi lieu à des écarts de réussite, en raison du rôle de la maîtrise de la langue d'enseignement dans tous les apprentissages scolaires, on observe également des différences d'orientation entre les francophones et les allophones : à la rentrée 2025, 73% des francophones entrent en R3 contre 54% des élèves allophones.

C'est toutefois le fait d'être en retard ou non dans sa scolarité qui a une incidence particulièrement forte sur la réussite scolaire en 8P et donc sur les orientations au CO. Ainsi, 34% des élèves en retard en 8P entrent en 9e R1, 38% en R2 et 20% seulement en R3. Les élèves en retard ont le plus souvent redoublé durant le primaire (souvent la 3P ou la 4P), mais d'autres situations peuvent également conduire à ce décalage, comme le report de l'entrée à l'école ou une affectation à une année de scolarité ne correspondant pas à celle de l'âge de l'enfant.

## D2.c Situation à la rentrée scolaire<sup>(1)</sup> des élèves qui étaient en 8P<sup>(2)</sup> l'année précédente, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, 2025



<sup>(1)</sup> Situation au 15 septembre de l'année en cours (N) pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1).

<sup>(2)</sup> Hors élèves ayant également une scolarité dans l'enseignement spécialisé en 8P.

<sup>(3)</sup> Élèves dont l'âge correspond à l'âge théorique de l'année de scolarité.

<sup>(4)</sup> Enseignement privé, redoublement au primaire, orientation dans l'enseignement spécialisé, saut de classe, scolarité hors école, départ du canton. Pour le détail des situations, voir le classeur Excel sur la page des [Repères et indicateurs statistiques - RIS](#).

Source : DGEO/SRED.

## En 2025, environ 190 élèves provenant de 8P ont bénéficié d'un transfert promotionnel durant le premier trimestre de 9e

La transition entre l'école primaire et le CO est linéaire pour le plus grand nombre, mais des élèves bénéficient d'un transfert promotionnel (c'est-à-dire vers un regroupement ayant des exigences scolaires plus élevées) au cours du premier trimestre de 9e grâce aux passerelles prévues par le règlement du CO. Au total, ce sont 191 élèves qui ont bénéficié d'un transfert promotionnel avant le 31 décembre : parmi celles et ceux qui sont entrés en R1 à la rentrée 2025, 44 élèves (soit 13%) se trouvent en R2 au 31 décembre 2025 ; 147 élèves ayant débuté en R2 (soit 14%) se trouvent en R3 (voir **D2.d**).

Les transferts sélectifs, c'est-à-dire vers un regroupement à exigences scolaires plus faibles, sont, quant à eux, très rares au cours du premier trimestre, et concernent au total moins d'une dizaine d'élèves au premier trimestre de l'année 2025-26. Il faut relever que les transferts sélectifs se font essentiellement en fin d'année scolaire (voir Evrard, Petrucci et Rastoldo, 2019 et fiche [RIS D3 Transitions dans l'enseignement secondaire I](#)).

## D2.d Situation au 31 décembre, selon la situation des élèves à la rentrée scolaire<sup>(1)</sup>, 2025

	Situation au 31 décembre 2025									
	9e R1		9e R2		9e R3		Autre situation <sup>(2)</sup>		Total	
Situation à la rentrée 2025 <sup>(1)</sup>	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
9e R1	290	86%	44	13%			3	1%	337	100%
9e R2			923	86%	147	14%	3	<0.5%	1'073	100%
9e R3			7	<0.5%	3'138	100%	6	<0.5%	3'151	100%
Autre situation <sup>(2)</sup>	2	1%	1	<0.5%	7	2%	339	97%	349	100%
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>6%</b>	<b>975</b>	<b>20%</b>	<b>3'292</b>	<b>67%</b>	<b>351</b>	<b>7%</b>	<b>4'910</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Situation au 15 septembre de l'année en cours (N) pour les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1).

<sup>(2)</sup> Autre situation : redoublement de la 8P, classe d'accueil du CO, enseignement spécialisé, enseignement privé ou départ du canton.

Champ : élèves qui étaient en 8P au 31 décembre 2024 (année scolaire 2024-25) ; hors élèves dont l'arrivée en 8P est intervenue après le 31 décembre 2024 ; hors élèves fréquentant également l'enseignement spécialisé en 8P.

Lecture : ce tableau présente les transferts pouvant intervenir au cours du premier trimestre de la classe de 9e CO. Par exemple, parmi les élèves qui étaient en 8P au 31 décembre 2024 et ayant démarré l'année de 9e en R1, 86% sont toujours en R1 au 31 décembre 2025 et 13% se trouvent en R2 ; 1% sont dans une autre situation.

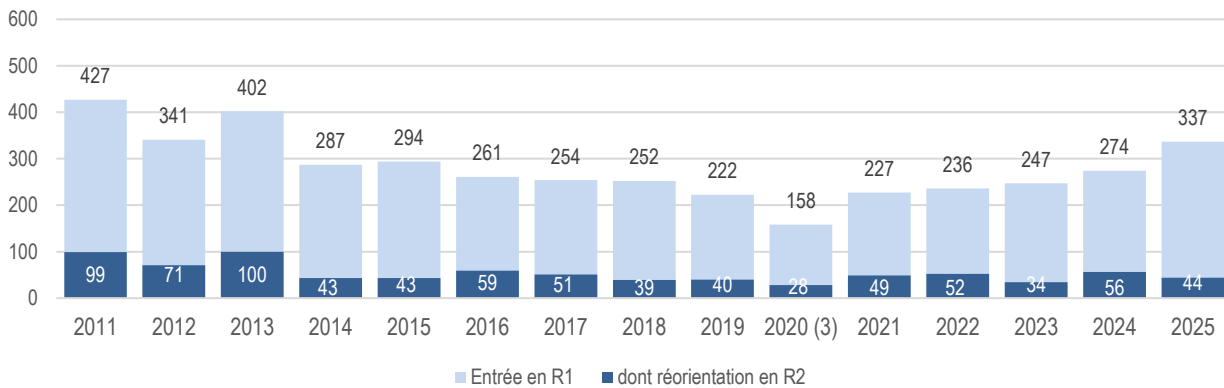
Source : SRED/nBDS

Les transferts promotionnels au cours du premier trimestre concernaient un plus grand nombre d'élèves (absolu et relatif) au moment de la mise en place de l'organisation actuelle du CO : en 2011, près de 300 élèves avaient bénéficié d'une passerelle vers un regroupement immédiatement supérieur, soit 20% des élèves ayant débuté leur 9e en R1 ou R2.

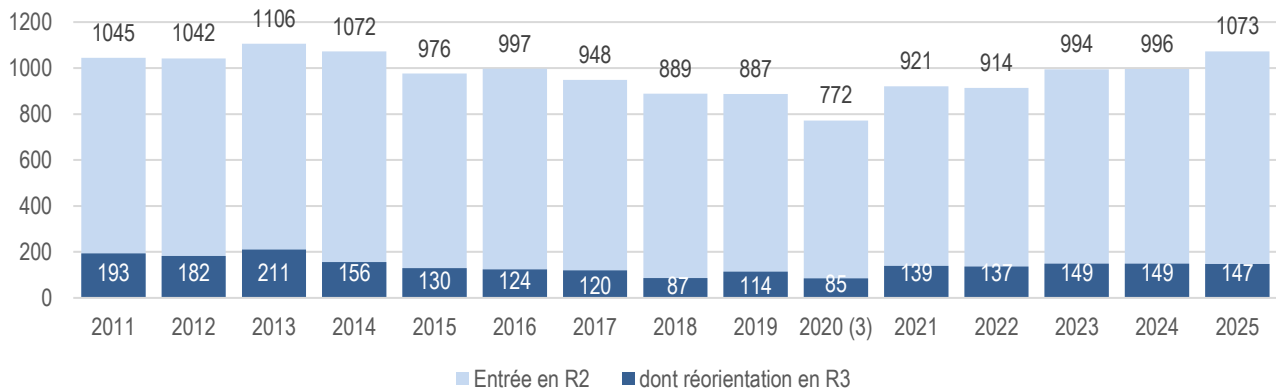
L'impact de la pandémie se perçoit sur le graphique **D2.e** avec le creux de 2020 : on observe à la fois moins d'élèves entrant en R1 ou R2 à la rentrée 2020 et logiquement moins d'élèves bénéficiant d'un transfert promotionnel dans le regroupement immédiatement supérieur au cours du premier trimestre de 9e. Depuis, parallèlement à l'augmentation du nombre d'élèves entrant dans le regroupement 1 (de 227 élèves en 2021 à 337 élèves en 2025), le nombre de celles et ceux ayant bénéficié d'un transfert promotionnel en R2 au cours du premier trimestre est, lui, resté assez stable aux alentours de 40 à 50 élèves. La diminution de la proportion d'élèves ayant bénéficié d'un transfert R1-R2 est particulièrement visible en 2025 : 13% contre 22% en 2021. La part des élèves de R2 ayant bénéficié d'une réorientation en R3 au cours du premier trimestre est, quant à elle, restée quasi stable sur la même période (14% en 2025 contre 15% en 2021).

## D2.e Réorientations<sup>(1)</sup> au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 9e, selon le regroupement fréquenté à la rentrée, 2011 à 2025

### Entrée en R1



### Entrée en R2

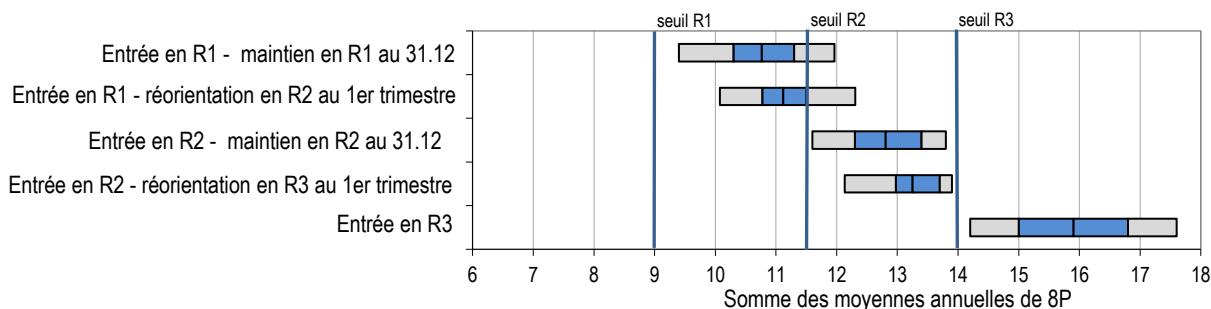


(1) Réorientations entre le 15 septembre de l'année en cours (N) et le 31 décembre de l'année en cours (N) des élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1).

Source : SRED/nBDS

Les élèves qui ont connu une réorientation promotionnelle durant le premier trimestre de 9e avaient obtenu en 8P de meilleures notes en Français et Mathématiques que leurs camarades de classe n'ayant pas changé de regroupement. Les élèves ayant bénéficié d'une réorientation promotionnelle de R1 en R2 avaient obtenu en moyenne 11.1 points en 8P (la moitié ayant un total compris entre 10.8 points et 11.5 points) contre 10.8 points pour celles et ceux qui sont restés en R1 (voir **D2.f**). Dans le cas de la réorientation R2-R3, les élèves avaient obtenu en moyenne un total de 13.3 points (la moitié ayant un total compris entre 13.0 points et 13.7 points). Par comparaison, celles et ceux qui sont restés en R2 avaient en moyenne un total de 12.8 points. Quant aux élèves dont l'entrée s'est faite directement en R3, le total moyen était de 15.9 points, la moitié de ces élèves ayant un total compris entre 15.0 points et 16.8 points.

## D2.f Nombre de points<sup>(1)</sup> en fin de 8P, selon la situation en septembre 2025 et l'éventuelle réorientation avant le 31 décembre 2025



<sup>(1)</sup> Somme des moyennes annuelles dans les deux disciplines principales (deux fois la note de Français et une fois la note de Mathématiques).

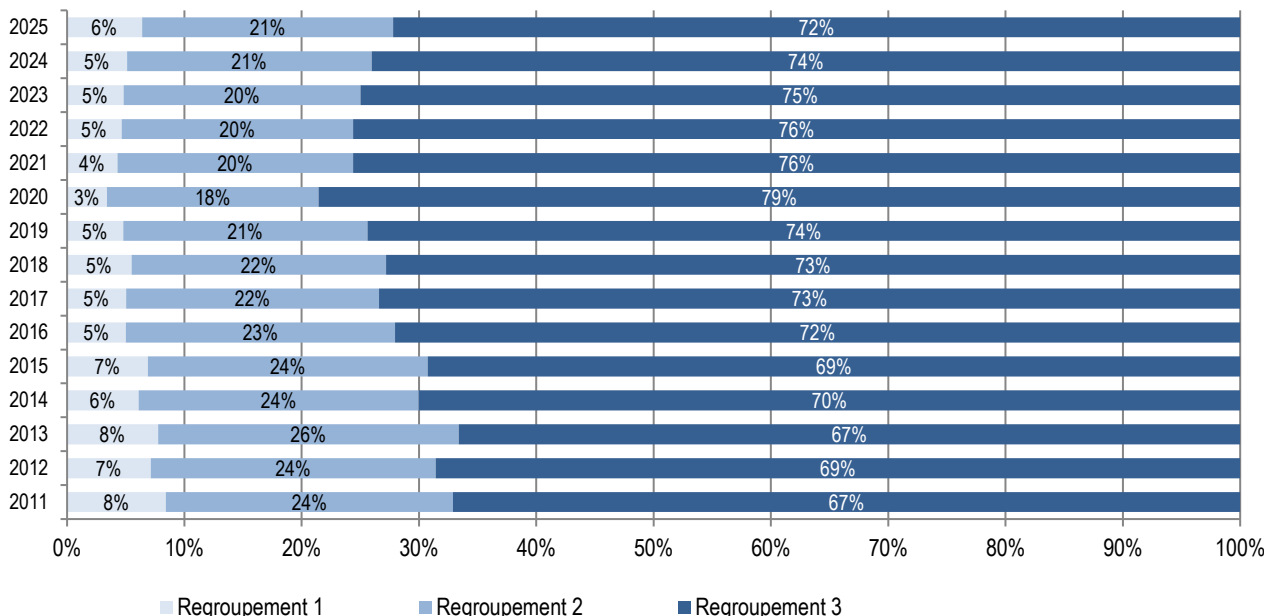
Lecture : cette figure présente la distribution des moyennes obtenues par les élèves de 8P qui se situent entre le 5<sup>e</sup> centile (seuil sous lequel se situent les 5% d'élèves les plus faibles) et le 95<sup>e</sup> centile (seuil au-dessus duquel se situent les 5% d'élèves ayant les meilleures notes). La zone bleue de la barre représente le 50% des élèves se situant au centre de la distribution ; la moyenne est représentée par le trait noir à l'intérieur de la barre. Plus la barre est longue, plus les résultats des élèves sont dispersés.

Source : DGEO/SRED/nBDS, état au 31.12.

## Augmentation de de la part des élèves se trouvant en R1 à la fin du premier trimestre de la 9e CO

Le graphique **D2.g** s'intéresse uniquement aux élèves provenant de 8P qui sont dans l'un des trois regroupements du CO au 31 décembre, date des statistiques officielles. Le périmètre observé est plus restreint que celui du graphique **D2.a** car il exclut les élèves redoublant la 8P, celles et ceux qui se dirigent vers une classe d'accueil, vers l'enseignement privé, l'enseignement spécialisé ou qui quittent le canton. La part relative de chaque regroupement (R1, R2 et R3) est par conséquent plus élevée que dans le graphique **D2.a** présenté précédemment. Depuis la mise en place de l'organisation actuelle du CO, la part des élèves se trouvant en R1 a régulièrement diminué pour atteindre son plus bas niveau en 2020 : 3% contre 8% parmi la première volée d'élèves de 8P concernée par cette organisation et entrée au CO à la rentrée 2011. Depuis 2020, la part des élèves se trouvant dans le regroupement 1 a augmenté atteignant 6% en décembre 2025. Cela s'est traduit par une hausse du nombre moyen d'élèves par classe en 9e R1 entre 2020 (9.1 élèves en moyenne) et 2025 (11.8 élèves) sachant que le nombre des classes destinées à ce profil d'élèves a également augmenté (voir fiche **C3, Taille des classes au secondaire I**). Inversement, après avoir atteint un pic en décembre 2020 avec 79% d'élèves se trouvant en R3 (soit 11 points de pourcentage de plus qu'en 2011), cette proportion tend à diminuer et est de 72% en décembre 2025. La part des élèves se trouvant en regroupement 2 est restée quant à elle relativement stable aux alentours de 20%-21% ces dernières années.

## D2.g Répartition dans les trois regroupements (R1, R2 et R3) au 31 décembre de la volée d'élèves de 8P<sup>(1)</sup> entrée au CO<sup>(2)</sup>, 2011 à 2025



(1) Élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1), hors élèves ayant également une scolarité dans l'enseignement spécialisé en 8P.

(2) Hors classes d'accueil du CO, redoublement de la 8P, départs vers l'enseignement privé, vers l'enseignement spécialisé ou départs hors du canton

Lecture : le graphique présente la situation au CO au 31 décembre de l'année en cours (N) des élèves qui étaient en 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1). L'année indiquée sur l'axe vertical est l'année N. Ainsi, 72% des élèves du CO qui étaient en 8P au 31 décembre 2024, sont en R3 au 31 décembre 2025.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Odile Le Roy-Zen Ruffinen  
(éd. Sarah Najjar)

## Pour en savoir plus

- Evrard A., Petrucci F., Rastoldo F. (2019). *Les effets de la réforme du cycle d'orientation sur les parcours de formation des élèves*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/effets-reforme-du-cycle-orientation-parcours-formation-eleves/telecharger>
- Petrucci F., collab. Rastoldo F., Roos, E. (2024). *Séparer pour adapter l'enseignement : quand la solution devient le problème*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/separer-adapter-enseignement-quand-solution-devient-probleme>
- Règlement du cycle d'orientation C1 10.26 du 9 juin 2010 (modifié le 18 août 2025) : [https://silgeneve.ch/legis/data/RSG/rsg\\_c1\\_10p26.htm](https://silgeneve.ch/legis/data/RSG/rsg_c1_10p26.htm)

## Pour comprendre ces résultats

### Source et périmètre des données

- La situation au 15 septembre de l'année scolaire suivant la 8P, et la situation au 31 décembre proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève.

- Les moyennes annuelles de Français et Mathématiques en 8P proviennent du Récapitulatif des résultats (RRS), fourni par la direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO).

- Le périmètre des données est constitué des élèves fréquentant la 8P au 31 décembre de l'année précédente (N-1). Il n'inclut pas les élèves dont l'arrivée en 8P est intervenue après le 31 décembre, ou les élèves de 8P fréquentant également l'enseignement spécialisé (élèves en intégration partielle dans l'enseignement régulier).

### Normes de passage au cycle d'orientation

Pour les années concernées par cette fiche, les normes de passage sont les suivantes :

- un total compris entre 9 et 11.4 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3 dans chacune des disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 1 ;
- un total compris entre 11.5 et 13.9 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3.5 dans chacune des disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 2 ;
- un total de 14 et plus ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 4 dans chacune des disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 3.

La notation a changé au primaire à la rentrée 2013, les notes obtenues par les élèves étant arrondies à la demi-note (contre la note entière auparavant), ce qui a eu un effet sur les moyennes annuelles obtenues par les élèves dans les trois disciplines principales (Français I, Français II et Mathématiques), et donc sur les décisions d'orientation en fin de 8P pour la rentrée 2014 (il devenait en effet plus facile pour un certain nombre d'élèves d'obtenir les 14 points nécessaires pour un passage en R3).

À la rentrée 2022, deux innovations pédagogiques sont intervenues :

- Le passage de deux disciplines (Français I et Français II) à une seule, visant à offrir une meilleure intégration des différents axes de l'enseignement du Français du Plan d'études romand (PER) en renforçant l'enseignement du fonctionnement de la langue au service de la communication.
- La semestrialisation (au lieu des évaluations au trimestre)

Depuis juin 2023, l'orientation au CO est décidée sur la base du total des points obtenus avec la moyenne de Français qui compte double, et la moyenne de Mathématiques.

### Art. 41 Orientation et parcours scolaire de l'élève au cycle d'orientation (Règlement du cycle d'orientation)

<sup>1</sup> L'enseignement vise d'abord à la progression des élèves plutôt qu'à leur sélection.

<sup>2</sup> L'orientation est à considérer comme un processus continu se développant depuis la fin de l'enseignement primaire jusqu'au début de l'enseignement secondaire I.

<sup>3</sup> Les décisions d'orientation, y compris les décisions de réorientation, sont notamment établies sur la base de l'observation directe, des moyennes périodiques ou annuelles, et d'entretiens avec l'élève et ses parents.

<sup>4</sup> Une attention toute particulière, tant dans l'organisation que dans le soutien aux élèves, est accordée à l'orientation promotionnelle. Il s'agit de soutenir et d'accompagner les élèves obtenant de très bons résultats dans leur regroupement ou section et déployant des efforts pour accéder à un regroupement ou une section aux attentes immédiatement plus élevées. Le soutien peut être donné avant et/ou après le transfert.

<sup>5</sup> Lorsqu'un élève rencontre des difficultés à se maintenir dans son regroupement ou sa section ou lorsqu'il est réorienté, l'école prévoira également un soutien.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>